

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG n° 98.102

L'An mil neuf cent quatre vingt dix huit le 7 Décembre à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint

DATE DE CONVOCATION

27 Novembre 1998

DATE D'AFFICHAGE

27 Novembre 1998

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, CANDAU, Mme MONTRON, MM. GAVEN, BOISNARD et CARRIE, Adjoints

MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, GERMA, Mlle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES : Madame GEOFFROY par Madame LECOMTE-RULLIER
Monsieur HUGENDBLER par Monsieur LE GUEUT
Monsieur ANGIBAUD par Monsieur BOISNARD
Monsieur MUSSETTI par le Colonel MONNARD

ABSENTS - EXCUSES : MM. MOST, QUENTIN, BENOIT et Mlle BARRAUD-DUCHERON

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 25
Nombre de Votants : 29

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Casino de Royan-Pontailiac - Renouvellement des jeux de hasard et des machines à sous

VOTE : UNANIMITE

Par délibération en date du 30 Septembre 1998, le Conseil Municipal a émis un avis favorable à la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploitation des jeux de hasard et des machines à sous présentée par la Société Nouvelle du Casino de Royan-Pontailiac pour la période du 1er Janvier 1999 au 31 Décembre 2003.

Par arrêté du 6 Octobre 1998, Monsieur le Sous-Préfet de ROCHEFORT a fait procéder du 20 au 29 Octobre 1998 à une enquête de Commodo et Incommodo.

Bien que le registre d'enquête ne contienne qu'une seule observation et qui est favorable, le Commissaire-Equêteur a émis un avis favorable à la demande présentée pour la période du 1er Janvier 1999 au 31 Décembre 1999.

Avant de transmettre le dossier au Ministère de l'Intérieur pour examen par la Commission Supérieure des Jeux, Monsieur le Sous-Préfet de ROCHEFORT a sollicité une nouvelle délibération du Conseil Municipal, l'avis du Commissaire-Enquêteur ne portant que sur une année alors que la demande concerne les années 1999 à 2003 inclus.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU la délibération du 30 Septembre 1998,
- VU l'avis du Commissaire-Enquêteur,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'émettre un avis favorable à la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploitation des jeux de hasard et des machines à sous présentée par la Société Nouvelle du Casino de Royan-Pontailiac pour la période du 1er Janvier 1999 au 31 Décembre 2003.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,
Pour extrait conforme,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 08 Décembre 1998
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,**

H. THOMAS